Bulletin d'informations
Municipales
N°16 – Juillet 2019

Informer, Partager, Participer

# L'édito du Maire

**Bonjour à toutes et à tous,**

Cette année est toujours marquée par la couleur jaune des gilets qui ont manifesté leur envie de pouvoir d'achat, de justice sociale et fiscale affirmée depuis la mi-novembre. L'attente de la réponse présidentielle a tardé, paraissant bien longue et inquiétante.
L'élection européenne s'est préparée dans le climat ubuesque du Brexit. Si la société française semble chaotique que peut-on penser de la britannique ? Il n'empêche que c'est notre avenir dans l'Europe qui va se décider et donc notre avenir tout simplement.
Les futurs élus, à tout niveau, auront la lourde tâche de recréer une qualité du vivre ensemble dont tout le monde rêve mais que très peu appliquent dans leur environnement. Il vaut mieux critiquer n'importe comment sur les réseaux sociaux que de contribuer à la réussite d'un travail d'équipe.
Comme tous les ans aussi le début de l'année a été le moment de finaliser le budget communal pour définir les réalisations, les investissements de l'année. Chaque fois nous mesurons la distance entre le rêve et la réalité, nous élus mais aussi les services qui voudraient en faire plus et plus vite , pour le bien de tous les habitants.
Cette année, les taux votés par le conseil sont stables pour votre grande satisfaction et la nôtre aussi. Les efforts demandés ces dernières années ont été payants.

Vous trouverez dans ce numéro une rétrospective de l'évolution des chapitres importants que sont les dépenses de personnels et charges générales.

Durant l'été, je vous souhaite de bien profiter des animations, festivités, festivals et concerts organisés par nos associations. Bref, un bel été de partage en famille, entre amis.

**Albert HERVET**

## Numéros utiles

**Médecins**

**Dr LE BRAS et Dr MORIN:**
3, rue de Keraoul – 02 98 06 84 82
**Dr SANSOUCY:**
17, rue de Port-Manec'h – 02 98 06 81 36

**Pharmacie**

***RENAUDIN-DORVAL* :**
4, rue de Port-Manec'h - 02 98 06 81 02

**Pédicure-Podologue**

***GARO Aline* :**
13, rue de Saint Philibert 02 98 06 68 47

**Infirmiers**

***SECONDE Claire et BLONDEL Karine:***
23, rue de l'Atlantique - 02 98 06 94 45
***GOURLAOUEN Sylvie :***
Kerascoët - 02 98 06 84 99
***CARIOU Vincent-MARTIN Virginie* :**
11, rue de Port-Manec'h – 06 16 92 39 11
***PILLOT Julie et GOASCOZ Colette* :**
21bis, rue de l'Atlantique -02 98 35 21 84
***POSTEC Bruno* :**
Keranguennou - 02 98 06 85 25

**Masseur – Kinésithérapeute**

***LE COMTE Jean Emmanuel* :**
10, rue de l'Atlantique - 02 98 06 77 58
***LE GUEN Marlène* :**
7, rue de St Philibert - 02 98 06 73 70

**Urgences – Santé**

***Gendarmerie* : 02 98 06 07 28**
***Pompier* : 18**
***AmbulancesNévéziennes:02 98 06 81 10***
***Hôpital de Quimper* : 02 98 52 60 60**
***Hôpital de Quimperlé* : 02 98 96 60 00**

## Permanences Elus

***Albert HERVET***
***Monsieur Le Maire***
Sur RDV

**Maryvonne JAFFREZOU**
**Travaux, Voirie, Finances et Personnel**
Lundi de 10h à 12h

**Danielle SAMSON**
**Affaires Sociales et Vie Associative**
Lundi 14h30 à 16h30 et jeudi de 14h à 16h

**Alain BACCON**
**Ports et Vie Culturelle**
Mardi de 10h à 12h

**Sandrine MANUSSET**
**Urbanisme , PLU, Communication**
Sur RDV

**Patrick FRANCHIN**
**Enfance / Jeunesse et Petite Enfance / Economie**
Mercredi de 10h à 12h

**Anne-Marie DROUGLAZET-BERNARD**
**Affaires Scolaires et Périscolaires**
Sur RDV

**Marylène CROGUENNEC**
**Sentiers et cadre de vie**
Sur RDV

## Infos Mairie

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de12h45 à 16h45
samedi de 10h à 11h30
Tél : 02.98.06.81.23

Directeur de la publication : Le Maire, Albert HERVET

## Comme promis

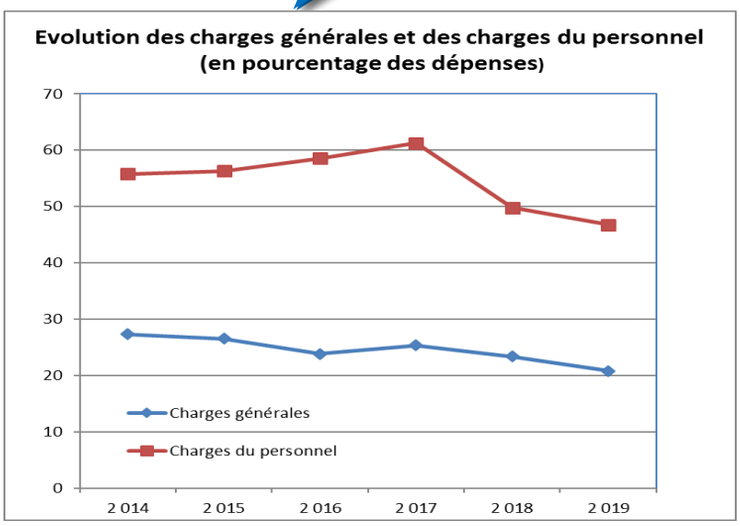


## Finances Publiques : prélèvement à la source

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.
Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr. A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :
- vous souhaitez signaler une modification de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus : depuis le 2 janvier 2019, vous avez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » de votre compte sur le site www.impots.gouv.fr . Si vous n'avez pas internet, vous pouvez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année.
- vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1 367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu.
- vous exercez dans une profession indépendante (artisan, commerçant,...) le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement (ou trimestriellement sur option) sur votre compte bancaire.

## Collecte des déchets

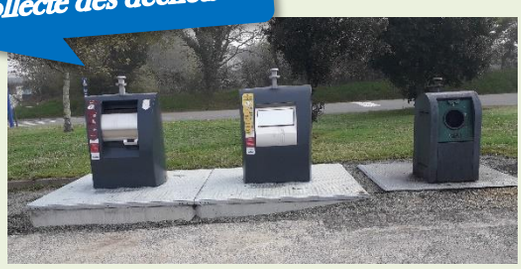

Des conteneurs enterrés ont été installés sur le parking du terrain de football afin de permettre aux personnes qui partent après le ramassage de déposer leurs déchets.

## Civisme

**Mieux vivre ensemble**

Voici revenus les beaux jours qui nous ramènent dehors dans les jardins de nos propriétés. Les motifs de litige avec les voisins apparaissent et peuvent être nombreux. Pour tout problème rencontré, pensez au dialogue avant toute chose. Les règlements à l'amiable sont souvent plus constructifs qu'une procédure autoritaire.

A Pont Aven, vous pourrez trouver de l'aide près du conciliateur, M. Michel Le Borgne, permanence à la mairie de cette commune un vendredi sur deux de 9h15 à 12h. Le conciliateur est un citoyen bénévole qui s'efforce de promouvoir la pratique du règlement amiable des petits différends entre particuliers.

Avant que les litiges ne prennent un tour plus grave : police municipale ou tribunal, il est nécessaire pour le « bien vivre » ensemble que chacun tente une solution amiable.

**Rappel de quelques règles simples :**

- Il est strictement interdit de faire du feu toute l'année.

- L'élagage de la haie débordant sur le domaine public est obligatoire.

- Les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés à 2 m de la limite séparative des propriétés pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m, et à 50 cm pour les autres plantations.

- Lutte contre le bruit : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par le particulier peuvent être effectués les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 (arrêté préfectoral du 21/03/1990 modifié par l'arrêté du 30/07/1996).

- Les chiens et les chevaux sont interdits sur les plages du 1er mai au 30 septembre.

- Ne pas laisser les chiens en divagation sur le domaine public (Chenil Service coûte 90 euros).

- La consommation d'alcool est interdite sur le domaine public.

- Horaire de la déchetterie de Trégunc : ouverte au public du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

- Les conteneurs noirs (ordures ménagères) et les conteneurs jaunes (tri sélectif) ne doivent être mis sur le trottoir que la veille au soir du ramassage. Les conteneurs doivent être ramassés rapidement après la collecte.

- La vitesse dans la bande des 300 mètres est de 5 nœuds et seulement de 3 nœuds dans les limites portuaires.

- Le stationnement sur les trottoirs ou les ronds-points est strictement interdit par le code de la route (amende de 135 euros).

- Le stationnement des remorques à bateaux sur les ports est interdit par Arrêté Municipal (35 euros d'amende).

-Toute annexe de bateau doit être immatriculée au nom du bateau porteur.

**Il existe, à la mairie, un service des objets trouvés et perdus au bureau des policiers municipaux.**

Avant de faire appel à la force publique, essayez de vous parler. « La liberté consiste à faire ce qui ne risque pas de nuire aux voisins » (DDHC 1789).

## Loisirs nautiques

**Une nouvelle école de voile à NEVEZ.**
Le catamaran de course côtière RESTABERN met le cap sur le partage. Ambiance conviviale et sensations garanties.
Navigation journée, soirée et stage au départ de Port Manec'h.

Escales insolites Groix, les Glénan, Belle Ile...
Contact : Gwenaël au 06 95 05 08 17.

# Urbanisme

## Du bourg à la ZA de Kervic

**La matinée du lundi 18 mars dernier a été consacrée à l'organisation de deux réunions sur l'aménagement économique pour la commune.**

### Un nouveau totem pour la ZA de Kervic pour redonner de la visibilité aux entreprises artisanales du site

.

En tout début de matinée, la municipalité a convié les entreprises situées sur la zone d'activité de Kervic. Une dizaine de professionnels a répondu favorablement à cette invitation ainsi que la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Tous les acteurs ont pu être rassemblés autour d'une même table. En introduction, Sandrine Manusset a rappelé les engagements retenus dans le PLU et l'objectif d'améliorer l'attractivité économique de la commune pour rééquilibrer l'attractivité résidentielle déjà bien ancrée. Le premier objectif de la municipalité est d'apporter davantage de visibilité aux activités artisanales et d'affirmer une identité économique de la commune à travers sa zone d'activité. C'est un point important pour donner l'envie de s'installer à de nouvelles familles et nouvelles entreprises. L'exposé a été poursuivi par Nicolas Piriou responsable du service économique communautaire pour présenter le projet de requalification paysagère du site qui doit être engagé cette année. Suite à la présentation, les échanges ont continué librement entre tous les participants, pour finalement retenir un aménagement de l'entrée de la zone d'activité en deux points : un totem double face et l'installation d'un plan localisant et identifiant les entreprises. D'un commun accord, un prochain rendez-vous est prévu en septembre pour présenter et valider ensemble la maquette de ces différents supports.

### Un soutien apporté aux commerces du cœur de bourg avec le dispositif Pass Commerces

La matinée s'est poursuivie ensuite avec les commerçants du centre-bourg pour présenter le dispositif régional Pass Commerce qui vise exclusivement ces commerces dans le cadre des engagements pris en faveur de la revitalisation des centre-bourgs. Cette réunion a également été pilotée par la mairie, en collaboration avec le service communautaire et en présence de la Chambre de Commerce, avec la même idée d'associer l'ensemble des acteurs concernés dans le même lieu. Le Pass Commerce est un dispositif régional que CCA a choisi d'amender pour accompagner l'installation de nouveaux commerces en leur apportant une aide financière, selon certains critères d'éligibilité. Le périmètre d'intervention retenu pour Névez s'étend du cimetière au stade jusqu'à la pharmacie et la mairie.

**Le marché a repris son rythme de pleine saison. Au fil des ans, il s'est imposé comme un élément majeur de la stabilité au bourg, à conforter.**

**Sandrine MANUSSET**

# Zoom sur

**La commune mise à l'honneur dans l'émission Des Racines et Des Ailes**

Névez a été l'un des sujets faisant partie de l'émission du 4 avril dernier « Passion patrimoine : Le goût de la ***Bretagne » diffusé*** sur France 3. Le parcours du reportage s'est dessiné du moulin du Hénan à Port Manech, Kercanic pour se terminer au marché du samedi matin. Le reportage a été tourné durant l'été dernier (2018) sur plusieurs jours. La municipalité adresse un grand merci au directeur du CAUE qui nous a proposé cette aventure, à l'équipe de journalistes qui est venue écouter notre vision de la Bretagne et aux habitants qui ont participé à promouvoir la qualité de notre cadre de vie au quotidien.

**Convention avec la Fondation régionale du Patrimoine**

FONDATION DU PATRIMOINE

La signature d'une Convention de partenariat de la mairie avec la Fondation régionale du Patrimoine est en préparation. L'objectif est d'inciter et d'accompagner la préservation du patrimoine bâti comme les chaumières, mais aussi le « petit patrimoine » des fours, des puits, etc. Sont ainsi concernés à la fois les projets de travaux de rénovation portés par la mairie et aussi ceux portés par les particuliers. La labellisation des travaux est conditionnée à des critères d'éligibilité qui sont essentiellement basés sur la qualité des travaux et des savoir-faire artisanaux mis en œuvre. L'intervention de la Fondation aux côtés de la mairie se traduit par un soutien technique et financier des travaux de rénovation.

# C'où ?

Le service des espaces verts : Sébastien KERVAREC, Fabien PICOL, Jean-Philippe DUSSIN et Kevin GLEONEC

**Savez-vous situer ces différents aménagements qui illustrent la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts ?**

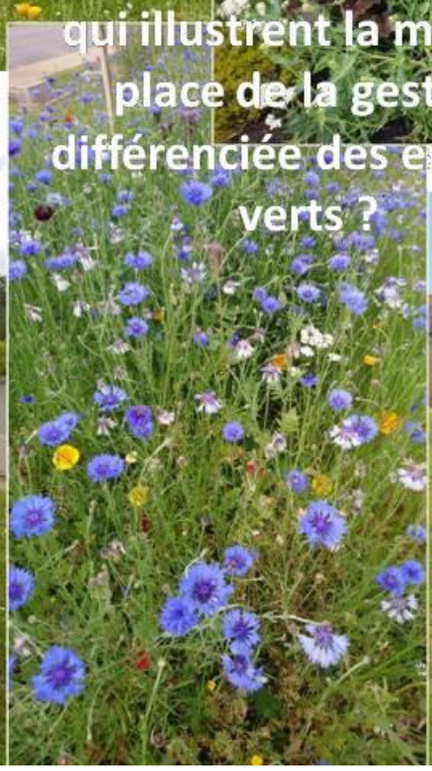

# L'Espace Jeunes

**L'Enfance Jeunesse : la nature est au rendez-vous et les enfants aussi !**

La nature et la sensibilisation au respect de l'environnement sont au cœur des préoccupations de l'Enfance Jeunesse pour cette année 2019. Un certain nombre d'actions ont été menées depuis le début de l'année, et chacune d'entre elle a connu un franc succès auprès des jeunes.

Les accueils enfance - jeunesse de la commune continuent de collaborer sur des projets autour de l'environnement afin de créer des relations intergénérationnelles et ainsi susciter une prise de conscience collective. Les enfants d'aujourd'hui sont nos adultes de demain ; l'apprentissage du respect et de la responsabilité de chacun envers la faune et la flore qui nous entourent est devenu un enjeu majeur.

Au programme, des activités riches en découvertes mettant en valeur la biodiversité de nos milieux aérien, terrestre et marin ainsi qu'une nouvelle approche des animaux de la région. Et pour cause, les camps d'été sont essentiellement axés sur la nature (La Terre / La mer).

Les Services Enfance et Jeunesse de Névez prévoient des actions de ramassage des déchets et nettoyage des plages de la commune. En parallèle, des journées de sensibilisation à l'environnement seront menées par des professionnels tout au long de la prochaine année scolaire.

L'Espace Jeunes poursuit ses intentions d'accompagnement au développement de la jeunesse et proposera cette année des stages divers au cours des vacances scolaires tels que la formation Baby-Sitting (vacances de la Toussaint), l'initiation au code de la route ou la formation aux 1 ers secours.

Le programme de l'année prochaine sera axé sur la découverte des continents.

D'autres projets sont à l'étude pour la rentrée scolaire (réflexion pour la mise en place d'un jardin communal intergénérationnel, séjour linguistique à thématique « Nature et environnement » ou encore « séjour civique »).

Suite au forum de l'emploi, nous allons réfléchir avec la Mission Locale sur une formation auprès des ados sur les démarches administratives liées à l'emploi (CV / approche de l'entreprise).

**L'agenda des activités jeunesse de l'été est déjà disponible en Mairie.**

**Patrick FRANCHIN**

# Personnel communal

**Le Maire, M. Albert HERVET, les agents mis à l'honneur et l'adjointe au personnel, Mme Maryvonne JAFFREZOU**

Médailles et départs à la retraite :

Au mois de Janvier, 3 agents ont été décorés de la médaille du Travail :
Jocelyne LE COZ
Georges TROLEZ
Philippe DERVOUT

3 agents ont fait valoir leur droit à la retraite :
Monique GOUARANT
Yvette LE BRIS
Georges TROLEZ

# Le Moulin du Hénan

Après plusieurs années de travaux, la rénovation du moulin à marée du Hénan est terminée.

L'inauguration a eu lieu le 17 mai en présence de l'architecte, des artisans, des représentants du Conseil départemental et des élus de Névez.

# Pavillon Bleu

Le 22 Mai a eu lieu la proclamation des résultats des communes ayant obtenu le pavillon bleu à Plouhinec (56).

NEVEZ renouvelle le pavillon bleu cette année pour : Dourveil -Tahiti - Rospico - Port Manec'h.

**Maryvonne JAFFREZOU**

# C.C.A.S.

**Colis de Noël** : Suite à des difficultés rencontrées lors de la distribution, le CCAS a décidé d'abandonner la réinscription automatique. Toute personne de plus de 76 ans, inscrite sur les listes électorales, n'ayant pas participé au repas des seniors, et désireuse de recevoir un colis de Noël devra s'inscrire obligatoirement à la mairie avant le 15 novembre.

**Accueil numérique** :Suite à l'informatisation de toutes les démarches administratives, le CCAS a mis en place un accueil pour aider toutes les personnes dépourvues d'ordinateur ou en difficulté avec son utilisation. Les formalités concernées sont : les demandes d'APL ou déclaration de ressources pour la CAF, les indemnités journalières et les attestations fiscales sur le compte AMELI (site de la sécurité sociale), les déclarations de situation et l'actualisation mensuelle sur Pôle Emploi ou encore des demandes de papiers d'identité sur le site de la préfecture...
Cet accueil est assuré par la secrétaire du CCAS en toute confidentialité sur RDV les mardis, mercredis ou jeudis de 14h30 à 16h30 au 02 98 06 81 23.
Cette aide ne concerne pas les personnes ayant une bonne maîtrise de l'informatique et qui peuvent utiliser les ordinateurs de la médiathèque ou de l'e-bus.

**100 ans :**
Le 24 décembre 2018, notre doyenne Germaine Le Naour, entourée de sa famille, a reçu beaucoup de visites venues lui souhaiter un joyeux anniversaire pour ses 100 ans. Notre doyenne se porte plutôt bien et espère en fêter encore bien d'autres.

**Associations** : Le forum aura lieu le samedi 7 septembre de 9h30 à 12h. Inscrivez-vous dès à présent soit en mairie ou auprès de Mikaël Trolez (associations@nevez.fr).

**Danielle SAMSON**

Les élèves de la maternelle de Névez ont participé pour la 2ème année au projet Jeunes reporters des arts, des sciences et de l'environnement. Ce projet constitue un pont entre le raisonnement scientifique et l'approche sensible des œuvres artistiques. Il associe chercheurs du marinarium/océanopolis et les élèves.
Les élèves de MS ont travaillé sur le thème « Comment reconnaître les goélands et mouettes ? » et restitué sur scène une chanson dansée composée par leur savoir avec l'aide d'Anjela Mevellec, dumiste de CCA. Ils ont pour ce faire bénéficié de l'intervention d'Antoine Chabrolle, scientifique du réseau national oiseaux marins, et de Nathalie Delliou, animatrice à Bretagne vivante.
Du côté des GS, le thème était la laisse de mer : « Faut-il enlever les laisses de mer sur la plage ? ».
Dans un premier temps, ils ont observé et collecté des laisses de mer à Raguénès avec Nathalie, de Bretagne vivante. Puis ont effectué observation et étude des algues à la station marine avec le scientifique Aodren Le Gal.
Les élèves ont restitué leur objet d'étude sous forme de saynètes/devinettes au CAC

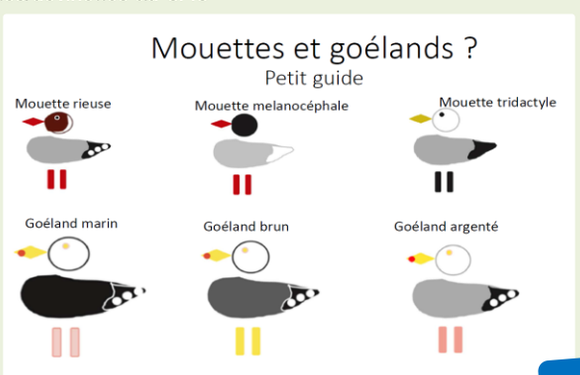


# Paroles d'aidants

La mise en œuvre des espaces de ***" Paroles d'aidants® "*** intervient suite à un constat établi sur le territoire du Finistère, et qui interpelle sur le fait que bon nombre d'associations mettent en place des moments d'échanges à destination des aidants. Ces derniers ciblent soit l'âge soit la pathologie du proche accompagné mais ne privilégient pas la diversification des activités, ce qui peut porter à confusion sur la nature du projet.

L'objectif de cette démarche, est de proposer un espace d'échanges, d'écoute, et de partage entre les aidants. La présence de professionnels pour animer ces instants est souhaitable, mais pas obligatoire, l'objectif étant principalement de créer un lien entre les aidants en partageant les expériences communes, et ce, sans distinction d'âge ou de pathologie du proche accompagné.

Ces espaces s'adressent aux aidants familiaux, aux proches, aux amis de la personne accompagnée.

Le nombre de ces instants serait fixé à 10 par an, en partenariat avec la MGEN, nous pourrons proposer d'autres actions communes, au cours de l'année.

Notre souhait, est de pouvoir aussi proposer des instants de formation initiés par des ***« Pairs »***. Vous trouverez plus d'information sur la page "Formation" de notre site internet.

Notre objectif initial est d'ores et déjà atteint, puisque nous souhaitions sensibiliser sur les villes de Concarneau, Quimper, Quimperlé et les alentours. « Le Domaine de La Porte Neuve est le lieu idéal, dans un cadre approprié, et accessible facilement par tous ».

A.A.F.F
Association des Aidants Familiaux du Finistère

**Coordonnées:**
aaff.secretariat@gmail.com
06.68.42.95.80
www.associationdesaidantsfamiliauxdufinistere.com

**Laurent MANCHON**

**Avalanche :** nous sommes montés en altitude et nous nous sommes arrêtés en haut d'une pente, c'était dur . Le paysage était à couper le souffle . Donc on a commencé par examiner le manteau neigeux . Alex, le moniteur nous a dit de former une ligne ; on s'est tenu la main et nous avons couru pour créer une avalanche, nous étions presque tous tombés et nous avons bien rigolé. Ensuite nous sommes passés aux choses sérieuses : on devait, chacun à son tour, chercher avec le D.V.A (détecteur de victime en avalanche) Bob, le bonnet d'Alex qui était enfoui sous la neige ; c'était marrant. Après on est repartis au chalet.

# L'Ecole

# Jazz'Y Krampouezh 2019

**14 Juillet 2019**

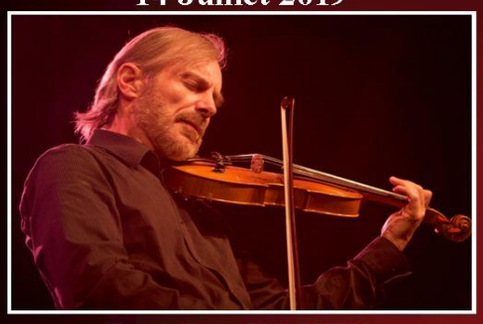

**Jean-Luc PONTY**

**15 Juillet 2019**

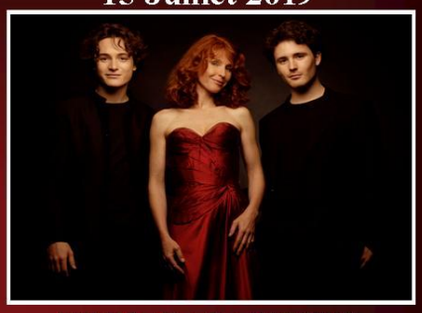

**TRIO CASADESUS**
**ENHCO**

**16 Juillet 2019**

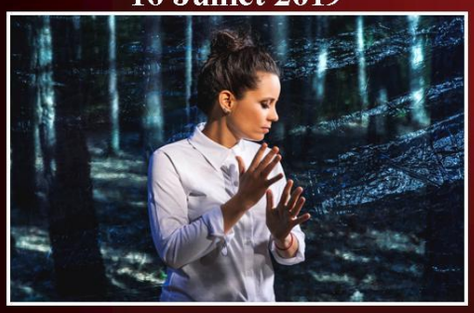

**Anne PACEO**

**17 Juillet 2019**

**André MANOUKIAN**
**& China MOSES**

**18 Juillet 2019**

**Éric LE LANN**
**& Paul LAY**

TOUT commence en FINISTÈRE Bretagne

BREIZH UNION JAZZ

# 10e Festival des Pierres Debout

2009 • 2019
Dixième anniversaire

**Octuor de France**

**29 juillet 2019**
**Trémorvezen Névez**
*Schubert, Brahms*

**30 juillet 2019**
**Musée de Pont-Aven**
***Conférence***
*« la musique et l'impressionnisme »*
***Concert***
*Debussy, Ravel, Villiers-Stanford*

**31 juillet 2019**
**Nizon**
*Beethoven*

**1er août 2019**
**Le Sterenn Trégunc**
Ciné-concert
*« Pêcheur d'Islande »*

**2 août 2019**
**Halle du Hénan**
*Schubert*

www.festivaldespierresdebout.com

Festival des Pierres Debout
Octuor de France

# L'estival 2019

30 juin– A.P.E
Kermesse de l'école

## Juillet

**27 juin au 15 juillet** - AMAN
Exposition d'art divers à la salle des fêtes

**06 juillet** – Comité des fêtes
Fête de l'été sur le port de Port-Manec'h

**07 juillet** – Pas à pas avec Alexia
Troc et puces sur le parking des chaumières à Kerascoët

**13 juillet** – E.S.N
Fête nationale sur le port de Port-Manec'h

**14 au 18 juillet** – Global'art
Festival Jazz'y Krampouez'h au jardin de Rospico

**20 juillet** – Chiffonniers du Caire - YALLAH
Concert de musique classique au Château du Hénan

**20 juillet** – E.S.N
Nuit de Tahiti sur le parking de Tahiti

**22 au 26 juillet** – Mairie
Festival Haut Comme 3 Pommes à la salle des fêtes

**25 et 26 juillet** – C.L.I.A.N
Fête des chaumières à Kerascoët

**28 juillet** – P.P.P.M
Fête du port à Port-Manec'h

**29 juillet** – Octuor de France
Festival des pierres debout à la chapelle de Trémorvézen

## Août

**02 août** – Octuor de France
Festival des pierres debout à la chapelle de Trémorvézen

**02 au 17 août** – Mairie
Exposition à la chapelle de Trémorvézen

**03 août** – Iron-Manec'h
Triathlon à Port-Manec'h

**10 août** – Bratzigovo
Troc et puces sur le parking des chaumières à Kerascoët

**10 août** – Global'art
Concert de Jazz au jardin de Rospico

**10 août** – SNSM
Fête de la SNSM au port de Port-Manec'h

**15 août** – Comité des fêtes
Fest-noz sur le port de Port-Manec'h

**19 au 31 août** – Patrimoine de Névez
Exposition à la chapelle de Trémorvézen

**24 août** – Pas à pas avec Alexia
Course à pied sur la commune

**Juillet – août**
**Tous les mercredis soirs**
Festival place aux mômes
à Kerascoët

## Septembre

**01 septembre** – Moto-club
Fête de la moto sur le parking du stade

**07 septembre** – Mairie
Forum des associations à la salle des sports

**07 septembre** – Global'art
Concert de jazz au jardin de Rospico

**13 au 15 septembre** – Patrimoine de Névez
Journée du patrimoine

**21 septembre** – Global'art
Concert de jazz au jardin de Rospico

**29 septembre** – Skol Diwan
Troc et puces à la salle des sports

**Mairie de NEVEZ** servicestechniques@nevez.fr
**Service associatif** Tel: 02 98 06 86 85 – 06 47 24 23 59